

Depuis le 1er janvier, les parkings du Mont-Saint-Michel font l'objet de nouveaux tarifs, revus à la baisse. Cette baisse fait suite à la décision du tribunal administratif de Caen d'annuler l'importante hausse des tarifs d'accès au Mont-Saint-Michel, datant de 2013. A l'époque, le [SYNDICAT MIXTE BAIE DU MONT-SAINT-MICHEL](#) avait justifié une hausse de 41% pour les véhicules individuels, 50% pour les bus et 60% pour les camping-cars. Cette nouvelle grille n'est cependant que temporaire puisque le syndicat mixte a depuis fait appel. www.ot-montsaintmichel.com